

# BOURSES SCOLAIRES 2018

## Comment ça marche ?

En tout premier lieu, il faut rendre un dossier complet et respecter les dates communiquées par la province Sud.

Les bourses scolaires en province Sud concernent les élèves de maternelle, primaire et secondaire, c'est-à-dire jusqu'au baccalauréat et mention complémentaire en Nouvelle-Calédonie.

### L'ALLOCATION DE RENTRÉE



Cette aide varie en fonction du niveau scolaire de l'enfant (maternelle, primaire, collège ou lycée). Elle est versée directement **au responsable légal de l'enfant**.

### LE TRANSPORT



#### « JOURNALIER »

Cette aide concerne les enfants qui prennent le bus tous les jours. Elle est versée **directement au transporteur**.

#### « PÉRIODIQUE »

Cette aide concerne les enfants internes prenant un transport pour rentrer chez eux pour les vacances. Elle est versée **directement au transporteur**.

### LA CANTINE



#### L'ENFANT Y MANGE

Cette aide est versée **directement aux gestionnaires de la cantine des enfants boursiers**.

#### L'ENFANT N'Y MANGE PAS

Cette aide est destinée à couvrir en partie cette dépense. Elle est versée **au responsable légal de l'enfant**.

### L'AIDE AUX MANUELS SCOLAIRES



À partir du lycée, les manuels scolaires sont prêtés aux élèves en échange d'une contrepartie financière. Les APE perçoivent **directement le montant de l'aide**.

+ d'informations, barèmes et documents sur

[province-sud.nc](http://province-sud.nc)



**Direction de l'Éducation de la province Sud**  
Bureau des Bourses et Aides Scolaires (BBAS)  
[des.bourses.eleves@province-sud.nc](mailto:des.bourses.eleves@province-sud.nc)  
Tél. 20 49 51